

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Le livre récemment écrit par S. A. S. le Prince Albert, *La Carrière d'un Navigateur*, vient d'être traduit en allemand par le docteur Fried, qu'un illustre auteur autrichien, la baronne de Suttner, et un officier de marine, le comte de Reventlow, ont aidé dans cette tâche.

Sa Majesté l'Empereur Guillaume en a accepté la dédicace, qui est ainsi formulée :

« Je dédie la version allemande de ce livre à Sa Majesté l'Empereur Guillaume II, au Souverain qui protège le Travail et la Science, préparant ainsi la réalisation du plus noble désir de la Conscience humaine: l'union de toutes les forces civilisatrices pour amener le règne d'une paix inviolable. »

M. le docteur Richard, directeur du Musée d'Océanographie, a quitté, jeudi soir, la Principauté, se rendant à Grenoble et de là à Paris.

Le Maire de la Ville de Monaco informe les habitants qu'une demande a été faite par M. Th. Gastaud, au nom de divers propriétaires, à l'effet de modifier le tracé du raccordement du chemin des Salines à la route de l'Hôpital, approuvé par délibération du Comité des Travaux publics du 26 septembre 1902.

En conséquence, le dossier de cette affaire sera déposé à la Mairie pendant huit jours à compter d'aujourd'hui, 7 juillet courant.

Les personnes qui pourraient avoir des réclamations à faire au sujet de la modification dudit tracé sont invitées à prendre connaissance du dossier et à remettre au Secrétariat de la Mairie leurs observations et réclamations.

Passé le délai de huit jours, les observations et réclamations seront considérées comme non avenues.

Par un autre avis, le Maire de la Ville de Monaco informe le public qu'une demande est faite par M. Charles Auerbach à l'effet d'acquérir du Domaine une parcelle de terrain située entre la villa Marie-Antoinette et la villa des Bananiers.

En conséquence, la demande et le plan parcellaire sont soumis à une enquête de dix jours et resteront déposés à la Mairie, du 7 au 17 juillet courant, pour y recevoir les observations des intéressés.

Pendant la saison d'été, un grand nombre de médecins autorisés sont absents de la Principauté, toutefois, indépendamment des médecins officiels de la Ville et de l'Hôtel-Dieu, les docteurs dont les noms suivent ont été désignés, par application de l'Ordonnance du 29 mai et de l'arrêté du 5 octobre 1894, pour assurer le service médical pendant le mois de juillet courant :

MM. Grenouillet-Decourt, 14, rue Florestine, Condamine;  
Guastavino, maison Baudoin, quartier de la Colle, Condamine;  
Leymarie, villa Mont-Agel, route de Menton, Monte Carlo;  
Taxil, 3, avenue de la Gare, Condamine.

M. le docteur Caillaud, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, commencera ses consultations à son cabinet de la villa Bergeaud, à partir de mercredi 8 juillet, pour les continuer les lundi, mercredi et vendredi, de 2 heures à 4 heures.

## AVIS

A l'occasion de la Fête nationale, le Consul de France recevra, le mardi 14 juillet, au Vice-Consulat, villa Violette, rue Florestine, de 10 à 11 heures du matin.

L'excursion annuelle de la Société des Régates, qui a eu lieu avant-hier, a été de tous points réussie. Invités et sociétaires, au nombre de plus de cent vingt, se sont d'abord rendus à Antibes, partie en chemin de fer, partie par mer à bord du vapeur *Estella*, obligeamment prêté par la Société des Travaux du Port. Le cortège, formé au port d'Antibes, s'est dirigé, musique en tête, vers la Mairie, où notre Société a été reçue par M. Lombard, premier adjoint, et de là au Café de la Paix, où a été servi un vermouth d'honneur.

La seconde partie de l'excursion s'est continuée à Juan-les-Pins par un superbe banquet. Au champagne, M. Néri, président, a commencé la série des toasts en portant la santé du Président de la République française. Il boit à la ville d'Antibes, à la prospérité des Sociétés nautiques du littoral, et exprime ses remerciements à M. Bertrand, président de la Fédération des Sociétés nautiques de la Méditerranée, qui a bien voulu accepter de présider le banquet de la Société des Régates.

M. Bertrand répond en levant son verre en l'honneur de S. A. S. le Prince de Monaco; il félicite ensuite la Société des Régates et son président, et boit à la prospérité du yachting méditerranéen.

Au nom de la Presse, M. Maubert, rédacteur au *Petit Monégasque*, prononce également une allocution fort applaudie.

Un concert, suivi d'une brillante farandole, a clôturé cette agréable journée de réjouissances.

Les excursionnistes sont rentrés à Monaco dans la soirée.

Ajoutons que le Comité de la Société des Régates avait organisé, parallèlement à la sortie, une croisière entre le port de Monaco et Juan-les-Pins, à laquelle ont pris part les propriétaires de yachts, membres de la Société.

Le premier prix a été gagné par *Monaco*, à M. Ch. Perrier; le deuxième par *Scintilla*, à M. Julien Xhrouet, et le troisième par *Folletto*, à M. Barral.

Une matinée intime, organisée par la Société des Anciens Elèves des Frères de l'Ecole chrétienne,

réunissait, avant-hier après-midi, au collège de la Visitation, les familles des membres de la Société. Le programme comprenait des projections diverses, représentant des scènes de voyage au pays du soleil, une conférence de M. le chanoine Pauthier et des auditions de gramophone.

Cette instructive et fort agréable matinée a remporté un plein succès.

Nous avons dernièrement rendu compte de la tentative de meurtre commise par le nommé Fassetta sur sa femme. L'instruction de cette affaire est close. Fassetta sera renvoyé devant le Tribunal Supérieur jugeant au grand criminel sous l'accusation d'avoir, à Monaco, porté volontairement des coups et fait des blessures ayant occasionné une incapacité de travail de plus de vingt jours, avec la circonstance aggravante de préméditation.

La date de la comparution de Fassetta devant le Tribunal Supérieur n'est pas encore fixée. Quant à sa femme, elle est toujours en traitement à l'Hôpital et son état ne s'est pas aggravé.

Un arrêté d'expulsion a été pris contre les nommés Jacquemirut Auguste, né à Bouzy (Marne), et Besançon Charles, né à Paris, sans domicile fixe et ayant déjà subi plusieurs condamnations.

Hier, vers midi, le cheval d'un break, passant boulevard du Nord, à hauteur du café Rocher de Cancale, s'emballa subitement. Les quatre personnes qui garnissaient la voiture couraient le plus grand risque, lorsque le sapeur-pompier J.-J. Zonza, n'écoutant que son courage, s'élança à la tête du cheval; Zonza fut traîné pendant une vingtaine de mètres et a reçu de ce fait des contusions heureusement sans gravité. Sa belle conduite mérite de vives félicitations.

La femme Dalmassone, âgée de 46 ans, a été renversée, sur le boulevard Charles III, par une petite voiture conduite par M<sup>me</sup> Bona. Dans sa chute elle s'est blessée à la jambe droite.

Un bicycliste, Jean Guidi, employé à l'hôtel des Bains, descendant hier à une vive allure le boulevard de l'Ouest, s'est heurté à un tournant contre l'omnibus du Pensionnat des Dames de Saint-Maur, qui arrivait en sens inverse. Guido s'est fait d'assez sérieuses contusions à la tête et l'on a dû le transporter à l'Hôtel-Dieu. Ses blessures n'offrent, cependant, aucun caractère de gravité.

Dans son audience du 4 juillet, le Tribunal Supérieur a condamné la nommée Marchesano Catherine, née à Apricale (Italie) le 2 octobre 1874, marchande ambulante, demeurant à San Remo, à trois jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

## Variétés Monégasques

L'éducation du Prince Antoine de Monaco  
et ses notes de voyage  
en Italie et en Allemagne  
(1679-1680)

Suite

LORETTE est une fort petite ville, sur le haut d'une petite montagne, à deux milles près de la mer. On y voit la *Casa Santa*, l'image de bois de cèdre de la main de saint Luc, la fenêtre par où entra l'ange, l'armoire de la Vierge, sa table et deux ou trois écuellés, comme de fayence. La *Casa* n'a point de fondements, et se tient là depuis plus de 350 ans. Elle est revestue d'une incrustature de marbre blanc avec des bas reliefs. Le plancher a été changé de peur que les lampes ne le brulassent ; on a fait une voute. Ledit plancher estoit peint et des étoiles rapportées qui sont d'un bois doré attaché avec une cheville ; il s'en voit une pièce. La porte a été changée et l'autel ; tout le reste ne l'est point.

Le miracle de l'évesque de Coimbre qui ne pust emporter une brique ; les grands trésors donnés à l'église en or et pierres précieuses ; le vœu du Roy estant Dauphin, une pièce de robe rouge, dont l'image de la Vierge estoit revestue quand elle fust arrivée.

La cantine ou caves ; ses gros tonneaux, 3 sortes de vin en un mesme.

L'apothicairerie, ses vases despeints par Raphaël.

24 chanoines, les pénitentiars, deux chapelains d'une fondation de Joyeuse.

L'armurerie, où sont quelques armes que les Turcs laissèrent quand ils venoient pour prendre la place et qu'ils furent aveuglés lorsqu'ils s'approchèrent.

De Lorette, couché à SINIGAGLIA petite ville sur le bord de la mer.

On passe devant ANCONE, où se voit une citadelle, un port et une ville assez grosse.

De Sinigaglia passé par FANO, petite ville sur le bord de la mer et disner à PESSARO, aussy sur le bord de la mer, où réside le legat d'Urbain, à présent Carle Barberin, parce que l'air y est meilleur qu'à Urbain. La ville est assez grande.

Coucher à la CATHOLICA, en Romagne, où se retirèrent les évesques orthodoxes du concile de Riminy. C'est un village tout démoly.

De là, passant par RIMINY, qui est une assez grande ville, disner à SAVIGNANO, et coucher à FORLY, d'où nous vinsmes disner à FAENZA et coucher à IMOLA.

Et le mercredi 5 juillet, au matin, nous arrivasme à Boulogne.

BOLOGNE est une fort grande ville peuplée de 90 mille âmes, la première légation de l'église. C'estoit autrefois une république ; mais les Bentivoglio, tirans, ayant été chassés par le pape et les peuples, elle est sujette à l'Eglise, avec des privilèges qu'elle s'est conservée. Il y a quantité de noblesse qui exerce les emplois de gonfalonnier et autres principaux, avec les docteurs de l'Université, qui est là fort célèbre.

Il y a de grandes rues bordées de portiques.

Les couvents des Cordeliers, des Jésuites et des Jacobins sont très beaux. Le corps de saint Dominique est aux Jacobins ; les châsses de leur chœur sont toutes des ouvrages à la mosayque, très beaux. Les Filles du Corpus Domini ont le corps de la bienheureuse Catherine, tout entier, qui a encore toutes ses chairs et se tient assis dans une chaise, elle mourut en mille quatre cent soixante-trois.

Le moulin à soye est une très belle invention.

La Nostre-Dame-de-Saint-Luc, à 3 milles : le bel air du lieu, les portiques pour y aller, bastis par toutes sortes de personnes.

L'Opéra, où sont les voix de la signora Marguarita Salicola et Teresa Rossy. — Gioseppin de Bavière, premier musicien d'Italie, estoit à Boulogne passant.

Nous en partismes le jeudi 13 [juillet], et vinsmes à Modène.

MODÈNE est une ville moyenne, assez vilaine au dedans. Le palais, tel qu'il, est vilain ; on le bastit à présent d'un

beau dessin et avec des degrés de marbre assez mal poly et des colonnes de mesme. Les escuries sont grandes et belles.

Le duc (1) estoit à Sassola (2), à dix milles de là. La duchesse sa mère, au Pays-Bas Il y a le prince Rinaldo, son oncle, qui est d'église et sera cardinal ; il est âgé de 28 ans (3). Il y a trois frères cousins du duc : le prince Luigi, le prince Foreste, le prince Cæsar ; le dernier est de 24 ans, et comme premier ministre de l'estat.

Le marquis d'Este n'est pas reconnu prince ; il est d'une autre branche et plus légitime.

Le duc est de 19 ans et s'attache au gouvernement ; donne ses audiences régulièrement.

Il y a beaucoup de noblesse dans l'estat, il seroit bien 2,000 hommes nobles.

Le duc a une compagnie de soixante cheveu-légers et des suisses. Il y a cinquante gardes à cheval ; le comte Cocapan en est le capitaine.

Il y a dans le palais une galerie très curieuse, surtout un cabinet de médailles, des pierres dures toutes antiques, des ydoles, des dessins et des peintures des meilleurs maîtres, des choses pétrifiées de toutes façons, des momies d'Egypte, des peaux de serpent très longues et d'une escaille comme d'un poisson doré, une peau d'hydre à sept testes, un basilic, un veau à deux testes, une main de la statue de Cléopatre, quelques bustes, celui du duc François, du cavalier Bernin ; une cassette d'une pierre dure couleur d'agate, mêlée de vert, très rare. Il y a aussi dans cette galerie, la canne sur laquelle est tout le Nouveau-Testament escrit et gravé, les dessins de la colonne Trajane faits de Raphaël, deux bustes d'agate où on a adjousté des testes de bronze doré et on y a mis des corps de saints.

De Modène, nous vinsmes coucher à REGGIO, d'où il y a quinze milles. C'est une assez grande ville, plus grande que Modène, c'estoit un fief particulier. La principale branche d'Este avoit été investie de l'une et de l'autre par l'empereur et de Ferrare par le pape ; mais le duc n'ayant laissé d'enfant que d'une femme qu'il aimoit et n'avoit pas espousée dans les formes, le pape leur osta Ferrare et ne voulust pas donner au marquis d'Este l'investiture, quoy qu'il fust le plus proche héritier légitime, parce que l'investiture première n'estoit point faite en faveur des branches collatérales. A l'esgard des fiefs impériaux, l'empereur en investit les fils de la concubine moyennant de l'argent.

Le marquis voulut faire la guerre ; mais il fust depouillé et abandonné de Savoye qui fit une alliance avec les régnants. Après il fist une paix, par laquelle il fust remis dans ses terres et devoit avoir une grosse somme d'argent qu'il remist volontairement, pour porter le nom de marquis d'Este que le duc lui donna en beuvant à sa santé (4). Reggio tenoit pour le marquis et il jouist encore à présent de certaines terres et moulins que cette ville luy donna alors.

Le samedi quinziesme, nous vinsmes coucher à Parme.

PARME est une grande ville, où les rues sont assez grandes et larges. On y voit l'escurie du duc, à tenir quatre-vingt-dix chevaux, très haute et très bien voutée, quantité de carrosses de prix, les harnais des chevaux très riches. Cela parait fort dans un jour qu'ils les envoye à l'abbaye de Saint-Antoine faire bénir leurs chevaux. Ceux du duc sont de ses harras, fort grands, pour la plupart l'encolure courte et espaisse, la teste grosse et pourtant légère et estimée. Il y en avoit un grand, nommé *Brillador*, dont il avoit refusé du duc de Mantoue cinq cents pistoles.

Son grand palais est une assez grande fabrique et n'a rien de particulier que la salle et théâtre de la

(1) François II d'Este, fils d'Alfonse IV et de Laure Martinozzi, régnaît depuis l'âge de 2 ans, sous la tutelle de sa mère. Meurt en 1694.

(2) Sassuolo sur la Secchia ; il y avait une villa ducale.

(3) Le prince Renaud succéda en 1694 à François II.

(4) Sigismond, marquis d'Este, était marié à Marie-Thérèse Grimaldi, sœur de Louis I<sup>er</sup>, et par conséquent oncle par alliance du prince Antoine. Une autre sœur de Louis I<sup>er</sup> avait épousé le marquis de Pianezza, piémontais alors disgracié à la cour de Turin, mais qui était sur le point de rentrer en faveur. Ces liens de parenté expliquent la digression relativement développée que le voyageur consacre au rang et à la situation faite au marquis d'Este.

Comédie, où il peut tenir dix mille personnes ; et encore on y fait une espèce de naumarchie en y faisant entrer de l'eau.

Son petit palais, au delà de la rivière, est orné d'une grande quantité d'originaux très bons, et des appartements assez beaux ; il s'y tient trois mois de l'année. Le jardin est grand, il y a des bois, des labirinthés, une cassine ou petit palais, peu propre et peu de profité.

Il y a dans la ville un collège de Jésuites fondé par la noblesse, où ils apprennent toutes sortes d'exercice, et de sciences. Le duc a donné la maison, qui est tenue fort proprement. Les escoliers ne payent que quatre-vingt escus ou environ. Il n'y peut entrer que de la noblesse.

Le duc donne aussy les chevaux pour l'académie, [le duc] peut avoir 50 ans au plus (1), il a un frère qui est le prince Alexandre, qui est en Espagne (2) ; lui s'appelle Ranutio. Il a deux fils et une fille ; son aîné a nom Odoardo et le cadet Ranutio ; l'aîné est de 13 ans et la fille de 15 ; il a espousé trois femmes, la première est de Savoye et les deux autres sont de Modène ; les enfants sont de celle qui vit. Le duc est gros et pesant ; il a peu de gens d'armes ; il y a une compagnie à cheval de cinquante hommes allemans pour sa garde.

Le dimanche 16, en partant tard, nous vinsmes coucher à FAENSOLE, à deux postes de Parme, et de là nous vinsmes le lundy disner à Plaisance.

(A suivre)

G. SAIGE.

(1) Ranuce II Farnèse, mort en 1690 ; marié, 1<sup>er</sup> à Marguerite de Savoie, 2<sup>e</sup> à Isabelle d'Este, 3<sup>e</sup> à Marie d'Este.

(2) Alexandre Farnèse, gouverneur des Pays-Bas, mort en 1689.

## Lettre de Paris

Paris, 5 juillet 1903.

Désormais Paris aura la demeure commémorative de Victor Hugo, comme l'Angleterre a la maison de Shakespeare, comme Francfort a celle de Goethe. Nous aimons cet hommage aux grands poètes ; aux yeux d'un certain public, c'est reconnaître au poète une importance sociale que trop de gens sont disposés à méconnaître. Connaissez-vous la maison de Goethe à Francfort ? La visite en est émouvante : la demeure est restée intacte, telle qu'elle fut jadis ; et les murs et les meubles racontent l'enfance, l'adolescence, la maturité de l'auteur de *Wilhelm Meister* et de *Faust*. On y trouve des souvenirs curieux, notamment le petit théâtre de marionnettes que s'était fait construire celui dont le cerveau devait plus tard enfanter les beaux drames que l'on sait.

Au nouveau musée Victor Hugo, sans grand appareil officiel, mais dans le caractère d'un solennel et précieux hommage, l'inauguration a eu lieu, présidée par M. Paul Meurice, à qui la postérité sera reconnaissante des efforts dévoués qu'il a faits pour créer un monument qui sera durable. La cérémonie, quoique intime, mérite d'être retracée :

Les invités, d'ailleurs, s'étaient placés comme ils l'avaient entendu. La plupart étaient debout. A peine quelques fauteuils, autour du buste d'Hugo. M. Paul Meurice avait pris place au centre. Il avait la mine fraîche et le teint clair de l'homme heureux. Il se leva, et aussitôt les applaudissements éclatèrent.

Il n'en abusa point pour parler longuement. Ceci mérite d'être loué. M. Paul Meurice eût pu nous raconter en détail les efforts que lui coûta le judicieux aménagement de ce temple à la gloire d'un seul, et, vantant le charme de ses peines, nous dire toute la joie qu'il éprouvait de les voir récompensées. Comme il est d'éloquence aimable et spirituelle, nul ne s'en fût plaint. Mais M. Paul Meurice triompha avec goût et modestie. Il prononça cinq phrases, sans plus, pour remercier et pour offrir. Puis il se rassit, et on l'acclama pendant beaucoup plus de temps que n'avait duré son discours.

Après M. Paul Meurice, M. Deville, président du Conseil municipal, prit possession de la maison du poète et la déclara ouverte au public. Puis, M. de Selves dit quelques mots ; enfin, M. Claretie prononça d'intéressantes paroles, louant tout d'abord en Victor Hugo le travailleur prodigieux :

« La foule se demandera, dit-il, quel fut cet homme qui ciselait des vers et qui taillait des lambris de chêne, ce poète qui fut architecte, qui fut décorateur, qui se délassait de ses chefs-d'œuvre en faisant du bout du pinceau ou du bout du doigt d'autres chefs-d'œuvre d'un

ordre différent, des paysages, des marines, des songes, — ce dramaturge qui se vengeait d'une critique stupide avec une caricature spirituelle, — ce frère du Dante, qui se faisait le cousin de Rembrandt, de Callot ou de Goya, — ce visionnaire qui chantait les Burgraves et immortalisait des burgs fantastiques, — et les passants se demanderont, étonnés, comment, puisqu'il était écrivain, il avait le temps d'être peintre, d'être dessinateur, d'être constructeur de meubles, inventeur d'une flore étrange ou d'architectures singulières, — ou, puisqu'il était architecte, peintre et dessinateur, comment il avait le temps d'être écrivain. »

Parmi les invités : Catulle Mendès, Dr Jean Charcot, Belon, Escudier, Chapelain, Mounet-Sully, José-Maria de Hérédia, etc. Après les discours, chacun se leva pour visiter le musée en détail. Il sera d'ailleurs incessamment ouvert au public. Et voilà une attraction nouvelle qui va certainement peupler la place des Vosges, d'ordinaire si calme, car tous les étrangers de passage à Paris ne manqueront point d'aller au musée Victor Hugo. On y verra aussi de temps en temps quelques parisiens, sans doute.

\* \*

La garden-party de l'Elysée, qui a eu lieu dimanche dernier, a été particulièrement brillante. Favorisée par un temps superbe, elle a réuni, dans le jardin, un très grand nombre d'hommes politiques, de diplomates, d'artistes, de notabilités scientifiques et littéraires, d'officiers de tous grades et de toutes armes.

Le casoar des Saint-Cyriens voisinait avec les petites robes noires, parées de sautoirs rouges, bleus et blancs, des demoiselles de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges; le bicorne de Polytechnique, avec les rubans plus coquets des Normaliennes de Sèvres et de Fontenay.

L'orchestre de Desgranges, dans la grande salle des fêtes, invitait doucement à la danse; et, malgré la chaleur torride, — Savorgnan de Brazza lui-même s'épongeait éperdument — on alla faire un tour de valse.

Vers six heures, jeunes filles et jeunes gens, abandonnant la salle de danse, ont fait irruption dans le parc dont ils ont fait plusieurs fois le tour en se tenant par la main.

Le Président de la République et M<sup>me</sup> Loubet ont paru, ainsi que leurs invités, prendre un vif plaisir à suivre du regard les gracieux ébats qui ne se sont terminés qu'avec la fin du jour.

Ces gracieux jardins, qui s'étendent jusqu'aux Champs-Elysées, en ont-ils vu déjà passer des flots de visiteurs!...

Outre les curieux qui y défilèrent respectueusement avant de pénétrer dans la chapelle ardente où reposèrent, tour à tour, Carnot et Félix Faure; outre ces fêtes aimables où, durant la belle saison, des femmes et des jeunes filles, en toilettes claires, vinrent, sous les arbres centenaires, organiser des parties de lawn-tennis, de croquet ou de cricket, ces jardins évoquent le souvenir des fêtes, moins familières et plus luxueuses, qu'y donna aussi la Pompadour.

Lorsque le domaine de l'Elysée, — qui s'appelait alors l'hôtel d'Evreux, — vint à tomber entre les mains de la favorite, celle-ci s'empressa d'y faire, selon sa coutume, des dépenses folles et d'y organiser des réjouissances fastueuses et originales.

\* \*

Dans quelques jours, Paris revêtira sa parure de fête.

En l'honneur du roi Victor-Emmanuel, notre hôte, des drapeaux flotteront aux fenêtres, décoreront les carrefours; au long des rues s'allumeront de joyeuses girandoles, égayant de luxe et de coquetterie l'hospitalité que la grande ville offrira au Roi d'Italie.

Déjà, voici que non seulement la municipalité, mais l'initiative des particuliers se révèle en d'actifs préparatifs.

Les négociants de l'avenue de l'Opéra, entre autres, ont eu l'heureuse idée de s'associer pour décorer cette voie de l'élégance et du chic. Ainsi firent ceux de la rue de la Paix, lors du récent passage d'Edouard VII. Un comité a donc été officiellement constitué, qui a pour président M. Sineux, le promoteur de l'idée.

Nous avons pu causer avec lui et, très aimablement, il a bien voulu nous exposer ses projets. Cela, bien entendu, sous réserves de quelques modifications ultérieures.

L'avenue tout entière sera brillamment éclairée par des milliers de lampes électriques dont les lueurs multicolores seront disposées en arcades tout au long des trottoirs, tandis qu'aux deux extrémités deux énormes portiques s'érigeront, gigantesques, étincelants.

Mais le clou de la décoration sera, sans contredit, la double ligne de hauts orangers que l'on se propose de faire venir du Midi. Il y en aura quatre ou cinq cents, échelonnés dans l'avenue et qui, durant trois jours, lui feront un féerique et merveilleux décor, surtout le soir, lorsque s'allumeront les oranges électriques, pommes d'or de ce nouveau jardin des Hespérides!

Quant à la place du Théâtre-Français, on y verra couler les cascades lumineuses.

Le comité a déjà recueilli plus de 20,000 francs, et les souscriptions qui affluent auront bientôt doublé cette somme, devenue alors suffisante pour couvrir les frais.

\* \*

La proposition de M. Deloncle, portant qu'un crédit de dix mille francs serait ouvert à l'expédition Charcot au Pôle Sud, a aujourd'hui force de loi. Par 254 voix contre 1, sans qu'il y ait eu même de discussion, sans qu'une protestation se soit élevée, le Sénat a, en effet, dans sa séance d'hier, ratifié le vote de la Chambre des députés. Et la souscription du Parlement de la France à l'expédition est, à l'heure actuelle, un fait accompli.

Cette souscription achève de donner à la mission qui, dans quinze jours, va cingler vers les glaces du Pôle Sud, le caractère d'une mission nationale. C'est avec l'appui du chef de l'Etat, du gouvernement de la République, du Parlement, de toutes les institutions scientifiques de la nation que le docteur Charcot et ses compagnons vont quitter la France et s'enfoncer dans des régions inconnues. Ils ne peuvent qu'être à la fois touchés et fiers du concours unanime, loyal et ardent qu'ils ont rencontré de toutes parts, et on peut être certain qu'ils feront tout au monde pour montrer combien ils en sont dignes!...

Les vœux de tous suivront ces hardis navigateurs qui, à l'exemple de Nansen, de S. A. S. le Prince de Monaco et de tant d'illustres prédécesseurs, s'élancent à leur tour à la conquête des mers ignorées.

S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Le nouveau port de la Vera-Cruz.** — Le Mexique, qui prend de plus en plus un heureux développement au point de vue industriel et commercial, a tenu à doter sa capitale d'un établissement maritime digne d'elle, et surtout permettant d'opérer en toute sécurité le chargement ou le déchargement des marchandises, qui, auparavant, s'effectuaient par l'intermédiaire de petits vapeurs faisant l'office d'allèges, et dans des conditions aussi dangereuses que coûteuses et inconfortables.

Le projet des travaux qui viennent d'être exécutés remonte à 1882, et l'on en doit en grande partie la réalisation à Sir Weetman Pearson, celui-là même qui a mené à bien la réfection, dont nous avons parlé, du chemin de fer de Tehuantepec. Il s'agissait de transformer la rade ouverte de la Vera-Cruz en un port abrité par des digues artificielles, en appuyant, du reste, ces digues sur des récifs qui se trouvaient dans la partie extérieure de la rade, et devaient ainsi former par eux-mêmes une portion de l'enceinte de protection. Pour donner immédiatement une idée de l'importance des travaux qui ont été faits pour arriver au but poursuivi, nous pouvons dire qu'il a fallu draguer, dans la rade et sur le rivage, 6,500,000 mètres cubes de sable; on a extrait, d'autre part, 50,000 mètres de roc, on a dû édifier 3,300 mètres courants de digues et brise-lames, puis 805 mètres de quais en eau profonde; enfin les dépenses totales ont atteint 30 millions de piastres, ce qui, nominalemeut, ferait quelque 150 millions de francs.

On a d'abord établi une digue dite du Nord-Ouest, qui part du récif de corail appelé la Caleta, à un kilomètre au nord de la ville, puis s'étend à travers la baie jusqu'à rejoindre le récif de la Gallega, en fermant ce qui tenait lieu jadis d'entrée du port, et en constituant l'abri principal contre les vents du Nord. On a utilisé l'ancienne digue du Nord, qui relie la précédente à l'île de Juan de Ulloa; on a construit, d'autre part, un brise-lames du Nord-Est, qui va du récif de la Gallega jusqu'à l'entrée du port nouveau, et enfin un brise-lames du Sud-Est, qui abrite le port du côté du Sud et s'étend du récif de Los Hornos à celui de la Lavandera. Entre les extrémités de ces deux brise-lames, s'ouvre l'entrée du nouveau port qui est indiquée comme de juste par deux phares; cette entrée a 260 mètres de large, ce qui est bien suffisant. On est en train d'établir un second mur de protection en arrière du brise-lames Sud-Est. De la digue du Nord-Est jusqu'au mur protecteur en question, on a gagné une superficie énorme de terrains sur la mer, en remblayant sur une largeur de 400 mètres environ: cela représente près de 100 hectares, sur lesquels on pourra édifier et où l'on a commencé d'établir des

magasins, des entrepôts de douanes, etc. Tout ce terre-plein est bordé d'un immense quai de 3 kilomètres de développement, et sur un point en face de la citadelle de San Juan de Ulloa, s'étend une sorte de quai perpendiculaire à la rive, offrant à son pied une profondeur de 10 mètres sur une longueur de 400 mètres et une largeur de 100 mètres, et où par conséquent pourront accoster simultanément six des plus grands navires faisant escale à la Vera-Cruz. La profondeur de 10 mètres, que nous venons d'indiquer, se retrouve dans la passe d'entrée du port, et partout ailleurs le tirant d'eau minimum est de 8 m. 50 à marée basse. On comprend que, dans ces conditions, le trafic du port est destiné à croître rapidement dans des proportions considérables.

### Rôle des pattes des oiseaux dans l'aviation.

— *Zoologist* publie des observations très intéressantes de M. Barrett-Hamilton sur la position des pattes des oiseaux pendant le vol. Chez tous les oiseaux, semble-t-il, les tibias sont dirigés directement en arrière et occupent une position à peu près horizontale. La position des métatarses, d'autre part, varie suivant qu'ils font ou non fonction de gouvernail. Pendant leur vol, les oiseaux do vent avoir un gouvernail très efficace et dans les cas où les métatarses sont très longs, chez le héron, par exemple, ce sont les pattes qui remplissent cette fonction. D'un autre côté, chez beaucoup d'oiseaux dont le vol est fort, rapide et capricieux, chez les hirondelles par exemple, la direction s'effectue au moyen d'une longue queue fréquemment fourchue. M. Hamilton fait remarquer que notre connaissance du sujet est encore très imparfaite et qu'il est encore nécessaire de faire des observations sur un grand nombre d'espèces. A l'exception des milans, les oiseaux de proie forment une exception à la règle.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

## MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 Juin au 5 Juillet 1903

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sable.
— b. La Marcelle, fr., c. Fredy.	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. La Paix, fr., c. Aune,	—
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—
SAINT-TROPEZ, b. Tante, fr., c. Caisson,	—
— b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Tréglià,	—
TORRE SALINE, b. Angelo-Padre, ital., c. Loffredo,	charbon.

Départs du 28 Juin au 5 Juillet

CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	sur lest.
— b. La Marcelle, fr., c. Fredy.	—
— b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	—
— b. La Paix, fr., c. Aune,	—
— b. Ville-de-Marseille, fr., c. Garel,	—
SAINT-TROPEZ, b. Tante, fr., c. Caisson,	—
— b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Tréglià,	—
SAINT-RAPHAEL, chaland, Minerai, fr., c. Appietto.	—

## APPICHAË BÉRENGER MONACO

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

### AVIS

Les créanciers du sieur **Charles AROBBIO**, marchand de volailles, demeurant à Monaco, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoir, le 17 juillet courant, jour de vendredi, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences, au Palais de Justice à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Monaco, le 4 juillet 1903.

Pour le Greffier en chef :

A. Cioco, C. G.

### EXTRAIT

Le Tribunal Supérieur par jugement en date du 3 juillet courant, enregistré, a déclaré le sieur **Jean-Marie DOTTI**, charcutier, demeurant à Monaco, en

état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée audit jour.

M. MARESCAL, juge du siège, a été nommé commissaire de ladite faillite, et M. RAYBAUDI, syndic provisoire.

Pour extrait certifié conforme.  
Monaco, le 4 juillet 1903.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes

**VENTE VOLONTAIRE**

Le vendredi 10 juillet courant, à 2 heures du soir, dans un magasin sis rue Grimaldi, n° 15, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de diverses marchandises consistant en articles de bureau, papeterie, porte-monnaie, coffrets, livres, porte-photographies, comptoirs et vitrines.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
L'Huissier, BLANCHY.

**ÉTAGE A VENDRE**

rue du Milieu, 22, Monaco

S'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

**LEÇONS ET COURS**

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine  
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

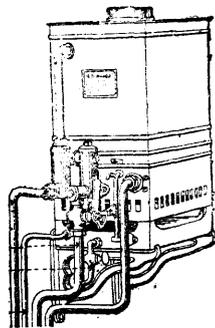
**PLOMBERIE (EAU et GAZ)**

HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE  
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

**INSTALLATIONS COMPLÈTES**

pour Salles de Bains,  
Lavabos et Water-Closets,  
Appareils d'Eclairage  
et Chauffage par le Gaz,  
Chauffe-Bains et Baignoires.



**“Le Torride”**

Nouveau Chauffe-Bains distributeur  
d'eau chaude sous pression, avec  
veilleuse de sûreté (brevetée  
s. g. d. g.) Voir son fonction-  
nement au magasin.

**PARFUMERIE  
DE MONTE CARLO**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette  
DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS  
LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

**MAISON MODÈLE**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.  
ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN  
TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE,  
PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES  
DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS  
RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.  
CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS  
SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.  
PARAPLUIES. — ARTICLES DE  
VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**AMEUBLEMENTS & TENTURES**

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants  
(dernière création)

EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

rendu par wagons  
dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**BOIS ET CHARBONS**

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

**ASSURANCES**

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre  
les risques de transport par  
terre et par mer et les accidents  
de toute nature.

Assurances maritimes; trans-  
ports-valeurs.

Polices: Collectives ouvrières,  
responsabilité civile des pa-  
trons et entrepreneurs, assuran-  
ces des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles  
contre les accidents de toute na-  
ture. Assurances vélocipédique  
et de chasse.

Assurances contre les risques  
de séjour et de voyage dans le  
monde entier.

Assurances des accidents causés  
aux tiers par des voitures  
automobiles et à traction méca-  
nique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compa-  
gnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec  
effraction, escalade ou usage de  
fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou  
suivi d'assassinat ou de tenta-  
tive d'assassinat.

Assurances des villas, châ-  
teaux, banques, marchandises  
en magasin, titres, valeurs, bil-  
lets de banque, archives et mi-  
nutes, églises, musées, objets  
mobiliers de toute nature, bi-  
joux, etc.

Assurances des bijoutiers,  
horlogers et négociants en ma-  
tières précieuses.

Assurances contre les détour-  
nements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

**LE MONITEUR  
DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND  
FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE  
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT:  
PLUS DE MODELES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS  
QU'AUUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs  
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et  
un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services  
de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à  
voir dans les principales villes :

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la  
France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte  
générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trou-  
vent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Ber-  
gère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1903

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE** — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Jun-juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
29	767.2	766.8	766.6	766.2	766.5	24.8	26.2	24.3	24.2	23.5	85	Ouest.	Beau.	
30	766.7	767.1	765.5	763.4	764.5	23.6	23.8	24.2	22.8	21.9	82	Est fort.	Nuageux, orage.	
1	766.2	766.5	767.2	766.5	766.5	21.8	25.2	22.5	22.8	22.1	77	Ouest.	Beau.	
2	766.2	767.3	768.2	768.1	767.8	25.1	26.5	26.2	25.1	23.8	72	Id.	Id.	
3	768.2	768.1	767.5	767.2	766.5	25.2	26.5	26.2	25.1	24.2	78	Id.	Id.	
4	767.2	767.2	766.8	766.8	760.2	25.2	25.6	24.8	24.7	23.2	82	Calme.	Beau, nuageux.	
5	767.2	767.5	767.2	766.2	765.1	24.5	26.2	25.1	24.2	23.5	83	Ouest.	Nuageux.	
DATES						29	30	1	2	3	4	5		
TEMPÉRATURES						26.3	24.8	25.2	26.5	26.5	25.8	25.2		
EXTRÊMES						22.2	21.1	20.5	21.5	22.3	22.1	22.4	Pluie tombée: 7 <sup>mm</sup> 3	